

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA GAZETTE

DES ANCIENS
DES ANCIENS

Familles Canadiennes

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE, ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. I. MONTREAL, 15 Juillet 1870. No. 17 & 18.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Notre publication.—Cinquième entretien sur la famille.—Espérance de voir les Anglicans, revenir au Catholicisme.—L'histoire d'un superbe festin.—Remède infailible contre l'habitude du blasphème.—Le sourire dans la mort.—La mère Marie de l'Incarnation, Ursuline.—Chronicle.—Causerie Agricole.—Aloys.—Conditions.—Annonces.

NOTRE PUBLICATION.

Nous prenons la liberté, aujourd'hui, d'intervenir l'ordre de notre publication, dans l'espoir que nos lecteurs ne trouveront nullement à redire, puisque nous leur donnerons toujours la même quantité de matière. Nous allons donner deux numéros dans une seule brochure, c'est-à-dire quarante huit pages au lieu de vingt quatre et nous ne paraîtrons ensuite que dans un mois. Nous avons pris cette détermination pour ne pas interrompre nos princi-

paux articles, ce qui leur ôterait une partie de leur importance. Nous continuerons d'en agir ainsi d'ici à la fin de l'année, à moins que quelques-uns de nos abonnés viennent protester contre cette détermination. Il suffira même qu'un ou deux réclament, pour nous faire revenir de suite à notre première méthode.

Nous sommes sur le point de faire réimprimer les numéros épuisés, et si nous avons retardé si longtemps, c'était pour mieux connaître le nombre de copies qu'il faudra faire tirer. Comme nous recevons depuis quelques temps des demandes d'abonnements assez nombreuses, nous retarderons encore la réimpression pendant un mois, espérant que pendant cet espace de temps, tous ceux qui veulent s'abonner à notre feuille, nous feront leur demande.

Voici un projet que nous nourrissons pour l'année prochaine : Parmi les nombreuses lettres que nous avons reçues de MM. les curés et vicaires, ainsi que de plusieurs laïcs, trois cents au moins nous déclarent que notre petite gazette est une bonne œuvre, qu'elle est destinée à faire beaucoup de bien, etc. Nous sommes assez porté à croire que tant de voix n'ont pas pu s'entendre pour nous tromper ; et les lumières et l'expérience de ceux qui nous parlent ainsi nous persuadent, qu'en effet, notre publication devra produire, au moins, quelques fruits de salut, et qu'elle est en effet ce qu'on peut appeler une œuvre utile.

Si notre *Gazette des Familles Canadiennes* est une bonne œuvre, cette œuvre peut-être partagée par un très grand nombre, beaucoup peuvent y prendre part, s'y associer, et avoir leur lot de mérites. Par exemple, tous ceux qui chercheront à augmenter la circulation de notre feuille, qui lui amèneront de nouveaux lecteurs, travailleront de concert avec nous à faire le bien. De plus, on peut avoir une autre raison de travailler à répandre notre gazette,

si on y tient. Tous ceux qui nous donneront douze abonnés, recevront un treizième exemplaire comme prime.

Voici maintenant ce que nous projettons pour une seconde année ; si le nombre de nos abonnés se monte de quatre à cinq mille, nous donnerons pour le même prix, trente deux pages au lieu de vingt quatre, par chaque livraison. De plus, nous emploierons une partie du revenu à une bonne œuvre que nous ferons connaître plus tard, et dont le mérite rejaillira sur tous ceux qui nous encourageront.

Ainsi, amis lecteurs, si vous aimez notre publication, mettez-vous à l'œuvre, engagez vos amis, vos parents, vos cooparoiissiens à nous donner leur nom et à nous lire. Si, de notre côté, nous ne négligeons rien pour vous satisfaire, du vôtre, prêtez-nous votre appui. Encore une fois, nous aimerions à recevoir toutes les demandes d'abonnement d'ici à un mois.

Cinquième entretien sur la famille.

L'HOMME, SES PRÉROGATIVES, SES OBLIGATIONS COMME
CHEF DE FAMILLE.

(Suite.)

Dans nos entretiens précédents, nous avons démontré la sainteté du mariage et la préparation éloignée qu'il faut apporter à la réception de ce grand sacrement. Aujourd'hui, nous allons parler des précautions dont l'Eglise fait précéder l'union conjugale, afin d'apprendre à ceux qui se disposent à la contracter, son importance et la crainte avec laquelle ils doivent prendre les engagements qui en sont la suite.

Dans sa sagesse, l'Eglise de Jésus-Christ a décidé de faire précéder la réception du sacrement de mariage de la publication des bans, pour deux raisons

principales. Elle fait donc annoncer à tous ses enfants les futurs mariages, d'abord, pour que tous se mettent en prière, pour attirer sur les nouveaux époux les bénédictions du ciel. Pour ceux qui ont suivi attentivement ce que nous avons dit des graves obligations que contractent ceux qui se marient, ils comprendront facilement que jamais la prière ne fut plus nécessaire. Aussi, les parents qui se préparent à conduire leurs enfants aux pieds de l'autel, devraient-ils, pendant les jours qui précèdent cette grande démarche, dire en commun le chapelet ou quelques autres prières pour engager le ciel à bénir leur alliance.

En second lieu, elle a rendu la publication des bans obligatoire, pour donner l'occasion à tous ceux qui connaissent des empêchements à un mariage projeté, de les révéler à qui de droit. Ces bans doivent être publiés trois dimanches ou fêtes consécutifs, pendant la messe paroissiale, et cela dans une seule ou plusieurs paroisses, suivant l'âge, la position ou le domicile des parties.

Après chaque publication, le prêtre ajoute cette formule qui doit attirer l'attention de tous les fidèles : " Si vous connaissez quelque empêchement à ces mariages, vous êtes obligés de les révéler, sous les peines portées par l'Eglise. " Ces peines sont très-graves et il faudrait être frappé d'un grand aveuglement pour s'exposer à les encourir ; de plus, il y a péché mortel à ne pas révéler un empêchement que l'on connaît. Il faut encore observer que les lois de l'Eglise qui enjoignent de faire connaître les empêchements de mariage sont générales, et qu'elles ne regardent pas seulement les habitants de la paroisse où se fait la publication, mais tous ceux qui connaissent ces empêchements. Pour bien comprendre la grandeur de cette obligation, il faut considérer qu'il s'agit du salut des âmes, du repos des familles et d'empêcher la profanation d'un sacrement.

Quant aux empêchements de mariage, c'est le temps de dire qu'un bon nombre de catholiques ont des idées étranges et bien fausses sur ce sujet. A les entendre raisonner sur les choses de cette importance, on dirait que l'Eglise agit à la légère et qu'elle s'est appropriée le droit de légiférer sur des matières qui ne la regardent pas. Mais quel est le peuple tant soit peu éclairé, qui ne reconnaît pas que le bien de la société exige qu'il ne soit jamais permis de contracter un mariage en certains cas. D'ailleurs, la nature elle-même ne le défend-elle pas ? L'Eglise, qu'on ne l'oublie jamais, en mettant des empêchements à certains mariages, a consulté le bien de ses enfants, l'honneur de la religion, la gloire de Dieu.

Maintenant, nous allons entrer dans quelques détails concernant les empêchements de mariage.

Il y a deux sortes d'empêchements concernant le mariage. Les uns rendent le mariage nul, et on les appelle, pour cette raison, *empêchements dérimants* ; les autres n'annulent pas le mariage, mais font qu'on ne peut se marier sans péché ; on les nomme *empêchements prohibants*.

Voici les principaux empêchements dérimants qu'il est bon que tous les fidèles connaissent.

1o *L'erreur* : par exemple l'intention de Pierre est d'épouser Christine ; on le trompe, et il donne son consentement à Adeline qu'il croit être Christine. Le mariage dans ce cas est nul. Cet empêchement est de droit naturel.

Le vœu solennel de chasteté.—Un religieux, une religieuse, ou un homme qui a reçu les ordres sacrés, ne peuvent se marier ; et s'ils le font, le mariage est nul. Pourquoi ces personnes sont-elles inhabiles à contracter mariage ? Parcequ'elles ont déjà fait une alliance indissoluble avec Jésus-Christ, elles se sont données à lui, par conséquent, elles ne peuvent plus disposer de leur corps ni de leur cœur.

Notre mère l'Eglise, en déclarant inviolables les promesses solennelles faites à Dieu, n'a-t-elle pas fait preuve de la plus haute sagesse ? Et est-il possible de présumer que la personne qui serait infidèle à son divin époux, serait capable de garder fidélité à l'époux terrestre qui le remplacerait ? Et cet empêchement n'est-il pas très-avantageux à la société et à la religion ?

3o *La parenté.*—Il est défendu aux parents, en ligne collatérale, jusqu'au quatrième degré, de se marier ensemble, sous peine de nullité du mariage.

L'Eglise a étendue jusqu'au quatrième degré, cet empêchement, dans le but d'étendre et de resserrer les liens de la charité parmi les hommes, en les forçant, en quelque sorte, de contracter des alliances dans d'autres familles. On voit par là que son esprit est en tout conforme à celui de son divin époux, qui est de faire de tous les hommes un seul peuple de frères.

Pour savoir à quel degré de parenté deux personnes sont entre elles, il faut compter combien il y a de personnes entre elles et leur souche commune. Il y a autant de degrés que de personnes, sans y comprendre le père commun, de qui elles descendent.

4o *La différence de religion.*—Il est défendu aux chrétiens de se marier avec les infidèles qui ne sont pas encore baptisés, et en le faisant, leur alliance est nulle. Quant à l'alliance avec les hérétiques, elle est, à la vérité défendue, mais elle n'est pas nulle, à moins qu'il y ait d'autres empêchements. En établissant cet empêchement, l'Eglise a encore donnée une forte preuve de la sollicitude qu'elle a pour ses enfants. Dès son origine, elle a fait connaître combien les alliances des catholiques avec les infidèles et les hérétiques, étaient pénibles à son cœur de mère ; car elle était convaincue que ses enfants avaient plus à perdre qu'à gagner dans ces unions. En effet, St. Paul ne recommande-t-il pas d'éviter ces sortes de mariages ?

Cependant, comme il était moralement impossible d'empêcher ces alliances, Dieu les a quelquefois bénies et leur a fait porter d'heureux fruits. Il est même arrivé que des femmes pieuses ont gagné à la foi chrétienne leurs maris et des peuples entiers. Par exemple, la conversion de Clovis et celle des Francs, est due, en partie à Ste. Clotilde, épouse de ce prince.

Théodelinde, reine des Lombards, fut aussi l'instrument dont Dieu se servait pour retirer ce peuple du paganisme et de l'arianisme. Ste. Monique, mère de St. Augustin, épousa Patrice encore païen et en fit un chrétien zélé. Sainte Janne mère de St. Grégoire de Naziance, épousa un époux infidèle, qu'elle engagea à se soumettre au joug de l'Évangile, par les exhortations qu'elle lui faisait constamment et par les prières qu'elle adressait au ciel, en sa faveur.

Voici, dit Mgr. Gaume, pour l'instruction des épouses chrétiennes, les moyens par lesquels Ste. Monique parvint à convertir son mari. " Ma mère étant en âge, dit St. Augustin, on lui donna un mari qu'elle servait comme un maître. Tout son désir était de le faire catholique. Elle lui parlait sans cesse de vous, ô mon Dieu, non pas avec la langue, mais par l'innocence de ses mœurs ; c'était le fard qui la rendit agréable à son mari et digne de ses respects. Elle souffrait ses infidélités avec tant de patience, que jamais elle ne lui en faisait de reproche. Il était extrêmement porté à la colère ; or, elle savait que pour gouverner cet esprit, il ne fallait pas s'opiniâtrer contre lui, ni en faits, ni en paroles. Lorsque la fougue de sa colère était passée, elle lui donnait souvent la raison de ce qu'elle avait fait, si par hasard, il s'en était offensé. Si les dames de son quartier, dont les maris étaient beaucoup plus traitables, se plaignaient de leur mauvais ménage, ma mère leur disait gaiement, en prenant la défense des coupables, que depuis le jour où elles avaient consenti à leur contrat de mariage, elles avaient passé le marché de leur servitude ;

qu'ainsi, il fallait se souvenir de sa condition et ne pas gronder contre ces maîtres.

“ Comme on connaissait la fâcheuse humeur de Patrice, on s'étonnait de ce qu'elle n'avait jamais avec lui de ces procès domestiques assez ordinaires dans les ménages. Elle donnait la raison en indiquant les moyens dont elle se servait et que j'ai fait connaître plus haut. Celle qui en faisait usage, s'en trouvait bien.

“ Sa modestie et sa douceur gagnèrent aussi tellement l'esprit de sa belle-mère que les rapports de certaines servantes irritaient contre elle, que de son plein gré, elle dénonça à son fils ces langues malicieuses qui troublaient la paix de leur maison. Patrice renvoya ces servantes et promit une pareille récompense à toutes celles qui tâcheraient, pour gagner ses bonnes grâces, de troubler leur bonne intelligence. La dernière action louable qu'elle fit pour mon père, fut de le gagner à l'Eglise, quelque temps avant sa mort.”

Une fois le paganisme à peu près détruit, l'Eglise défendit à ses enfants, sous peine de nullité, de contracter mariage avec les infidèles.

Quant aux mariages avec les hérétiques, si pour des raisons graves, elle juge à propos de les permettre, elle exige toutes les conditions qui peuvent les empêcher de devenir funestes au salut. Voici quelques unes de ces conditions : 1^o Que tous les enfants qui naîtront de ces mariages seront élevés dans la religion catholique ; que la partie catholique ne sera pas conduite dans un pays où elle ne pourra pas pratiquer sa religion ; 2^o Que l'enfant de l'Eglise ne négligera rien pour rendre catholique son époux ou son épouse.

5^o *La violence.*—Celui qui enlève une personne contre sa volonté, ne peut se marier valablement avec elle. Cet empêchement est de droit naturel. Le même empêchement aurait lieu, si quelqu'un avait

l'audace d'enlever de la maison paternelle, ou de celle de son tuteur ou curateur, une personne n'ayant pas l'âge de majorité, quand même cette jeune personne consentirait à son enlèvement.

60. *L'honnêteté publique.*—Quand une personne est fiancée avec une autre, si les fiançailles viennent à se rompre, soit par le vœu solennel de chasteté, de l'une des parties, avant que le mariage soit contracté, soit par le mutuel consentement, soit enfin par l'alliance contractée avec une autre personne, on ne peut se marier ni avec le père, ni avec la mère, ni avec le frère, ni avec la sœur de son fiancé ou de sa fiancée, et le mariage ainsi contracté serait nul. Mais cet empêchement ne s'étend pas au-delà du premier degré. L'Eglise l'a établi afin de donner une juste idée des promesses faites à une personne et d'empêcher des engagements inconsidérés.

70 *L'alliance.*—Il y en a de deux sortes : celle qui est contractée par le mariage, et celle qui est contractée par le sacrement de baptême ou par celui de confirmation. L'empêchement qui provient de l'alliance contractée par le mariage, consiste en ce qu'un mari est allié à tous les parents de son épouse ; en sorte qu'après la mort de l'un ou de l'autre, ils ne peuvent se remarier avec leurs alliés réciproques, jusqu'au quatrième degré inclusivement, sous peine de nullité du mariage.

L'alliance spirituelle constitue empêchement entre celui ou celle qui baptise et l'enfant baptisé, et ses père et mère ; en sorte que la personne qui a baptisé ne peut se marier ni avec l'enfant, ni avec le père ou avec la mère de l'enfant ; le même empêchement existe aussi entre l'enfant baptisé et son parrain et sa marraine en sorte que ni le parrain ni la marraine ne peuvent se marier avec cet enfant.

Le parrain et la marraine, contractent aussi une alliance spirituelle avec le père et la mère de l'enfant baptisé.

L'Église a établi cet empêchement, pour nous faire comprendre que ceux qui portent un enfant sur les fonds du baptême sont vraiment ses père et mère spirituels. Et c'est pour rendre ce titre respectable et faire accomplir avec soin les obligations sacrées qu'il impose, qu'elle défend à ceux qui en sont honorés, toute alliance avec leur fils spirituel et avec ses père et mère selon la chair.

(A continuer)

Nous lisons dans la *Femme Chrétienne* :

Le principal organe des catholiques anglais confirme l'espérance que l'on a dans le monde entier de voir les anglicans accueillir favorablement l'invitation que leur a faite Pie IX de se réunir à l'Église catholique. Voici comment s'exprime le *Weekly Register* :

“ Sans avoir la prétention d'être prophète, nous croyons qu'avant que le Concile général ait terminé ses délibérations, un très grand nombre d'anglicans rechercheront et trouveront l'union avec l'Église. Il devient chaque jour de plus en plus évident que le parti de l'Église d'Angleterre qui a des tendances catholiques ne peut pas rester plus longtemps séparée de nous. La lettre de M. Mossman au Rév. Dr. Newman, publiée dans le dernier numéro du *Month*, en fournit une nouvelle preuve. Bien des choses, que certains anglicans considéraient, il y a un an, comme étant des obstacles insurmontables à une réunion avec Rome, sont maintenant adoptées par eux comme faisant partie de leurs croyances. On ne vit jamais un plus grand exemple que celui qui est offert en ce moment par le parti avancé de l'Église anglicane, de personnes entraînées en quelque sorte malgré elles vers la vérité, et il devient certain qu'elles ne peuvent pas s'arrêter au point où elles sont arrivées. ”

La Divine Providence avait tout préparé pour ce grand événement de la conversion de l'Angleterre,

et elle suscite à point un saint et zélé pontife pour recueillir ce précieux héritage au moment opportun. On peut juger des progrès que le catholicisme a déjà fait en Angleterre par l'extrait suivant d'une lettre écrite au *Français* :

“ Londres compte 200,000 catholiques. Dans le seul diocèse de Westminster, il se fait environ 1,500 abjurations par an. Des églises se bâtissent de toutes parts. Le curé de Kensington fait construire une vaste église dont le devis se monte à 400,000 francs. Les entreprises, suscitées par le zèle, auxquelles on n'aurait pas osé penser il y a trois ans, s'exécutent comme par enchantement. Mgr. Manning a pu acheter, dans la cité même de Westminster, auprès de l'ancienne abbaye, trois arpents de terre pour bâtir son archevêché et sa cathédrale.

“ Un autre signe de ce progrès est la multiplication des écoles pour les enfants pauvres. Depuis 1866, il y a eu vingt-six écoles nouvelles. Dans le diocèse de Westminster, 13,000 enfants fréquentent nos établissements. Les catholiques qui sont généralement pauvres, ont pu fournir environ 350,000 fr. pour l'entretien des écoles.”

Histoire d'un superbe festin, avec l'art précieux de faire tous les jours un superbe dîner.

En nous ne savons qu'elle année, dans un jour de bonne humeur, un magistrat d'Amsterdam, aussi important qu'honorable eut l'idée de réunir dans un même festin les trente six principaux personnages de la ville, avec leurs femmes et leurs enfants. Les invités, fidèles au rendez-vous, se présentèrent au nombre de cent cinquante.

Lorsque tous, parés de leurs plus beaux habits et précautionnés de leur plus fort appétit, furent dis-

pos, on les introduisit dans le lieu du festin. La salle était splendide. De gros lustres chargés de bougies de première qualité, répandaient des flots de lumière et plongeaient leur feu étincellants du sein des verres de pur cristal. De magnifiques vases, espacés sur la table, disparaissaient sous des gerbes de fleurs charmantes.

Les convives prirent place, et pendant qu'ils préludaient aux joies du festin par les rires et les bons mots, on apporta le premier service. Tout à-coup un grand silence se fit, les physionomies s'assombrissent, les figures s'allongèrent. Pourquoi ce changement subit ? Regardez sur la table et vous verrez que ce premier service ne se compose que de beurre et de harengs.

Les honorables invités, habitués à meilleure chère et outragés jusque dans leur appétit, ne savaient s'ils devaient rire ou se fâcher. À la fin, ils firent bon estomac contre fortune, et mangèrent du beurre et des harengs.

Lorsqu'ils eurent fini, ce qui ne fut pas long, on enleva le premier service, ainsi que la première nappe. Alors, chaque invité trouva devant lui, piqué sur une nappe de soie, avec une épingle de diamant, un petit billet sur lequel était écrit ces mots : *“ C'est en mangeant du beurre et des harengs, que les Hollandais, nos bons vieux pères, ont acquis leur gloire et leur fortune. ”*

On apporta le second service. Il se composait de viandes solides, mais grossières. Les conviés firent honneurs à ces mets, et leur faim s'apaisant, ils recommencèrent à être joyeux et spirituels. Lorsque le bœuf et le porc furent délaissés, on enleva le second service ainsi que la seconde nappe. Alors, sur la troisième nappe, qui était de toile fine damassée, chaque invité aperçu encore un billet attaché avec une épingle d'argent, et portant ces mots : *“ C'est en mangeant*

des viandes grossières que nos ancêtres ont conservé leur fortune et leur santé.”

Chacun méditait sur la haute sagesse des petits billets, lorsqu'on apporta le troisième service. Impossible de le décrire. Tout ce que la science, le génie de la cuisine ont inventé se trouvait là, fumant, embaumant, appétissant. Ce n'était que mets rôtis et plats sucrés, que gâteaux en dôme, que colonnades en friandises.

A la vue de tant de beautés culinaires, les convives tombèrent d'abord dans le silence de l'extase ; puis, tout à coup, dans un élan d'admiration, ils s'exclamèrent avec bruit et poussèrent un hurras trois fois répété. Nous ne voudrions pas trahir le secret honteux de leur criminelle gourmandise, et cependant, pour dire toute la vérité, nous devons assurer que, pendant trois heures, ils se livrèrent aux excès du troisième service.

Lorsqu'ils furent repus, on enleva les débris et la dernière nappe. Alors, les convives n'eurent plus sous les yeux qu'une vieille table de bois, cassée, moisie, rongée des vers et des souris.

Sur cette table, devant chaque invité, encore un petit papier, mais terrible petit papier. Il était cloué avec une pointe de fer et portait : *“ C'est en mangeant du beurre et des harengs que nos ancêtres ont acquis leur gloire et leur fortune ; c'est en se nourrissant de viandes grossières qu'ils ont conservé leur richesse et leur santé. Chers invités, n'en doutez pas, nous perdrons tout, santé, richesse et gloire, si nous continuons à nous livrer ainsi aux abus de la table.*”

Amis lecteurs, comme nous, vous n'en êtes pas sans doute au luxe superflu du troisième service ; gardons-nous de nous plaindre. Nous ne ruinerons pas notre santé, nous ne perdrons pas nos fortunes, petites ou grandes. Si vous en êtes aux viandes grossières, tant mieux ; ces viandes solides ont le privilège de nourrir, en épargnant la fortune et la santé.

Que si vous n'en êtes qu'au premier service, confiance et courage ; c'est en mangeant du beurre et des harengs que les Hollandais ont acquis la gloire et la richesse.

En commençant, nous avons pris l'engagement de vous donner le précieux secret de faire tous les jours un bon dîner, nous allons dégager notre parole donnée. Recueillez-vous et écoutez de vos deux oreilles. Généreux avec vous, parce que nous vous avons en haute estime, nous ne vous vendons pas notre secret, mais nous vous le donnons. Le moyen infallible de faire tous les jours un bon dîner, c'est de travailler. En effet, suivez bien notre démonstration : Pour bien dîner, il faut absolument deux choses, de l'argent et de l'appétit ; or, par le travail on gagne de l'argent et de l'appétit ; donc pour bien dîner, il faut travailler. Personne au monde, fut-ce le moraliste le plus sévère, ou même le cuisier le plus illustre, ne pourra contredire cette manière de préparer son repas de chaque jour. Voilà notre parole dégagée ; et un grand et utile secret de dévoilé !

Remède infallible contre l'habitude du blasphème.

La *Gazette des familles canadiennes* a déjà entretenu ses lectures de ce vice déplorable, de ce péché si grave, qui n'est, hélas ! que trop répandu dans notre pauvre Canada, ainsi que des châtimens que Dieu lui réserve. Aujourd'hui, notre but n'est pas de revenir sur ce triste sujet, mais seulement de donner, sous forme d'histoire, une recette infallible pour corriger la malheureuse habitude du blasphème, pour ceux qui ont eu le malheur de la contracter.

Quand on parle du blasphème, il ne manque pas de gens qui disent en soupirant : " Oui, Monsieur, vous avez raison, c'est mal, c'est très-mal de blasphé-

mer ! C'est outrager le bon Dieu et l'outrager gratuitement ; mais, que voulez-vous ! c'est plus fort que nous ! l'habitude en est prise et je ne puis plus m'en corriger. Je voudrais bien ne plus blasphémer, mais je ne puis pas.

A ces personnes, voici notre réponse : Ecoutez l'histoire que nous allons vous raconter et après l'avoir entendue, vous nous direz, la main sur la conscience, si l'on ne peut pas se corriger du blasphème comme de tous les autres vices.

Il y avait une fois un brave général, qui n'avait jamais reculé devant l'ennemi, mais qui n'avait jamais non plus reculé devant un juron et quels jurons ! grand Dieu ! Non pas à faire reculer une procession, mais à faire reculer un régiment.

Ce général se fit vieux et perdit la force, la santé, l'activité du jeune âge, mais il garda l'habitude de jurer. Cette habitude le tourmentait, le digne homme, car il avait conservé dans le fond du cœur des sentiments chrétiens, que l'âge et la souffrance avaient ranimés ; il voulait revenir à la pratique de la religion, et cette malheureuse habitude était un dernier obstacle qui le séparait encore du bon Dieu.

Sur ses entrefaites, il fut atteint d'une violente attaque de goutte qui le fit cruellement souffrir et qui l'obligea à des soins continuels, pendant quelques jours. Il se décida donc à demander une de ses sœurs religieuses qui se consacrent avec un si admirable dévouement au soin des malades, et, le soir même, la bonne sœur était installée près du fauteuil du vieux général.

Celui-ci ne tarda pas, selon son habitude, à lâcher un gros juron des plus robustes et des mieux conditionnés. La bonne sœur faillit tomber à la renverse ; car dans son couvent on avait l'habitude de parler à Dieu d'une manière plus respectueuses. Néanmoins, comme c'était une femme de tête, elle se ré-

mit à l'instant même, et gronda le brave général, comme ces saintes filles savent gronder.

Le vieux lui dit, en faisant une grimace qui n'était rien moins qu'agréable : Que voulez-vous, ma bonne sœur ! je ne puis m'empêcher de jurer, mes lèvres et ma langue ont pris ce mauvais pli, il y a déjà trente ans, et j'ai beau faire, je ne puis le faire disparaître.

Allons donc, reprit la sœur en souriant, j'ai entendu dire que le mot impossible n'était pas français. En tout cas, ce n'est pas un mot chrétien quand il s'agit d'un devoir à accomplir.

Tenez, général, si vous voulez sérieusement vous corriger de votre vilaine habitude, je vous assure que vous y parviendrez. Voyons-le, voulez-vous ?

— Et certainement je le veux.

— Me promettez vous de vous soumettre aux prescriptions que je vous proposerai pour guérir votre âme, comme vous vous soumettez à celles du médecin pour guérir votre corps ?

— Je vous le promets.

— Eh bien ! voici ce que je vous ordonne, comme seul et unique remède. Chaque fois qu'il vous arrivera de jurer ou de blasphémer, vous me donnerez une piastre pour mes pauvres.

— Une piastre, par juron ! s'écria le général, et bondissant sur son fauteuil ; mais vous voulez me ruiner, ma sœur !

— Non, général, je ne veux pas vous ruiner, mais vous corriger ; d'ailleurs, vous m'avez donné votre parole et je ne vous la rends pas. Puis, vous n'aurez qu'à ne pas jurer, et alors vous n'aurez rien à payer ; cela dépend de vous seul.

Ne jurez pas ! ne jurez pas ! c'est bien aisé à dire pour vous qui priez du matin au soir. Ces pauvres religieuses, ça connaît la force d'une mauvaise habitude comme je connais les habitants de la lune ! En voilà un remède bien trouvé, allez ! Donner une

piastre à chaque juron ! Mais vous voulez donc me faire mourir sur la paille !

Le bon général en débita bien plus long et en termes assez rudes, mais il avait donné sa parole, et un véritable militaire ne sait pas la retirer.

Voilà donc l'essai qui va commencer. Une douleur aiguë arriva tout à coup et sans s'être fait annoncer. Quelle horrible grimace elle lui fait faire ! Mais plus horrible encore est le juron qu'elle lui arrache !

Il avait encore la dernière syllabe entre les dents que déjà, la Sœur a la main tendue vers lui, et lui dit d'un ton d'autorité : — C'est une piastre que vous me devez, général, où mettez-vous votre argent ?

Le pauvre général avait bien l'envi de l'envoyer à tous les diables, mais il se trouvait assez endetté pour le premier coup, il prit donc le parti de s'exécuter de bonne grâce et tendit la clef de son secrétaire, sans lever les yeux. Mais, pendant que la Sœur prenait la somme qui revenait à ses pauvres, le malheureux patient se grattait la tête et murmurait entre ses dents : Pauvre dindon que je suis ! J'avais déjà oublié la convention ! Une autre fois, on ne m'y prendra plus.

Une demi-heure après, une seconde attaque arrive encore à l'improviste et saisit notre homme, si traiteusement, qu'elle lui arrache un second juron à faire dresser les cheveux. Mais cette fois, le général n'alla pas jusqu'au bout et s'arrêta tout court, au trois quarts de sa route, en pensant à la piastre qui allait encore lui échapper.

Néanmoins, comme le plus gros s'était fait entendre, il fallut encore s'exécuter et payer le prix convenu.

A la troisième attaque, le général qui trouvait que dix chelins perdus étaient assez pour ce soir-là, se contint si bien, qu'il commença à peine la première syllabe du fatal juron.

A la quatrième atteinte, il ne dit plus rien du tout et se contenta de joindre les mains en gémissant.

Le lendemain, le surlendemain, il lui arriva bien encore de s'oublier de temps en temps, mais comme il payait cher son oubli, les jurons s'éloignèrent de plus en plus et le quatrième jour, il ne jurait plus du tout.

Il avait perdu six piastres, mais il avait en retour, remporté une éclatante victoire sur une vilaine habitude, et les pauvres, y avaient trouvé leur compte.

Quelques temps après, il se confessa en brave soldat qu'il était, et depuis ce moment, il répare ses blasphèmes en prononçant souvent les saints noms de Jésus, Marie, Joseph et sa conduite est tellement édifiante, qu'on croirait plutôt qu'il a passé sa vie dans une cellule de carmélite que dans un camp.

Dans une autre circonstance, voici le remède qui fut employé pour corriger un autre blasphémateur. Un prêtre à qui il raconta combien il était esclave de la malheureuse habitude de blasphémer, lui dit : Mon ami, voulez-vous vraiment vous corriger ?—Sans doute, dit le malheureux, mais, c'est inutile d'essayer, ça serait peine perdue.—Non, non, reprit le prêtre, seulement le remède est un peu violent, et si vous êtes assez courageux pour l'employer, je vous promets que vous serez corrigé avant deux jours.—Mon père, reprit le blasphémateur, en préférant un juron de bonne taille, un homme doit être un homme, et je suis prêt à tout.—Eh ! bien, dit le prêtre, chaque fois qu'il vous arrivera de jurer ou de blasphémer, vous vous mettrez le doigt sur la flamme d'une chandelle pendant une seconde. L'essai fut fait, il fut fructueux, et deux jours plus tard, notre blasphémateur était entièrement transformé : car son remède lui avait fait faire de si sérieuses réflexions sur les peines du purgatoire et de l'enfer, qu'il ne voulait plus même commettre un péché véniel de propos délibéré.

Que prouvent ces deux exemples, chers lecteurs ? Que l'on peut ce que l'on veut, quand il s'agit de devoirs à remplir et de vices à corriger. L'ivrognerie comme le blasphème et comme toute autre mauvaise habitude, voir même celle des vaines parures ; que pour y parvenir, il ne faut qu'une chose ; avoir aussi peur d'offenser Dieu que de perdre une pièce de cent centins, et craindre autant l'enfer que la flamme d'une lampe.

Le sourire dans la mort.

Un pieux vieillard touchait à ses derniers moments, ses enfants et ses petits enfants étaient rangés autour de son lit. Ce moribond semblait dormir et à trois reprises un sourire passa sur ses lèvres.

Ses fils lui ayant demandé la cause de ce sourire, le vieux père répondit : “ La première fois toutes les joies de ma vie revinrent à ma pensée, et je ne puis m'empêcher de sourire, en songeant que les hommes comptent pour quelque chose des plaisirs de si courte durée.

La seconde fois, je me souvins de toutes les souffrances de ma vie, et je me réjouis de penser qu'elles avaient perdu leurs épines et que la saison des roses commençait.

La troisième fois, je pensai à la mort et je ne pus m'empêcher de sourire en voyant les hommes craindre cet ange que Dieu nous envoie pour nous délivrer de nos souffrances et nous appeler au bonheur éternel.

La mère Marie de l'Incarnation, Ursuline.

3ME. ARTICLE.

(Suite)

Nous ne dirons que quelques mots de la manière dont la servante de Dieu se conduisit au noviciat des Ursulines, et nous nous bornerons à citer les paroles de son fils. “ Elle agissait avec les novices dit-il, dans un esprit de simplicité qui ravissait tout le monde ; elle était plus enfant que ses enfants mêmes, mais de cette simplicité évangélique et de cette enfance sainte et innocente que le Fils de Dieu recommandait à ses disciples lorsqu’il leur disait : *Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n’entrerez pas dans le royaume des Cieux.* Car, oubliant son âge, ses lumières, son talent des affaires, les communications extraordinaires qu’elle avait avec Dieu, et son expérience des choses spirituelles, elle vivait avec ses jeunes filles comme si elle eût été la plus ignorante de toutes. ”

Elle fit profession le 25 Janvier 1633. Son fils vint de Rennes pour y assister ; il se montra beaucoup plus résigné, qu’il n’avait fait jusqu’aux approches de cette cérémonie : car, il venait de lui donner les plus grandes inquiétudes qu’elle eut peut-être ressenties à son sujet. Voici comment lui-même raconte cet incident en se servant des écrits de sa mère.

“ Cet enfant dont le recteur du collège avait jusque là rendu de bons témoignages, se laissa tout-à-coup entraîner par d’autres élèves de son âge ; il ne voulait plus travailler et montrait de si mauvaises dispositions que l’on se crut un moment dans la nécessité de le renvoyer. La pauvre mère fut accablée à cette nouvelle, pensant qu’alors la communauté des Urselines la renverrait elle-même pour qu’elle prit soin de son fils. Mais enfin les choses s’arrangèrent, sa sœur ayant pris l’engagement de le prendre chez elle s’il était renvoyé ! ”

Les choses s'étaient ainsi passées, continue don Claude, cet incident n'empêcha pas sa profession. Les religieuses qui étaient ravies des exemples admirables de vertu qu'elles lui voyaient pratiquer, la reçurent comme l'un des plus riches présents que le Ciel pût leur faire. Pour elle, il semble qu'elle ne puisse trouver d'expressions propres à exprimer son bonheur.

« Notre-Seigneur, dit-elle, me donna une telle dilatation de joie, qu'il me serait impossible de l'exprimer. J'aurais cru volontiers qu'il n'y avait plus de croix pour moi, tant je me sentais unie étroitement et tendrement attachée à la divine Majesté. Mon âme recevait une impression d'amour si délicieuse qu'il est impossible de l'exprimer. »

Mais le bonheur, même, et pour mieux dire, surtout celui des saints, n'est jamais de longue durée sur la terre. « Je ne fus pas huit jours en cet état, dit-elle, que me voilà replongée dans l'abîme de mes croix. Il me semblait que toutes les créatures devaient m'avoir en horreur, à cause de ma méchanceté. Je croyais que toutes mes sœurs voyaient mes fautes aussi clairement que je les voyais moi-même ; et dans cette pensée, je ne paraissais en leur présence qu'avec honte et confusion. J'offrais tout cela à Notre-Seigneur, et j'entendais une voix qui me disait : Cherche encore à te faire mépriser ; aspire à te plonger dans l'oubli de toutes les créatures autant qu'il te sera possible. »

C'est bien là, en effet, la manière dont Dieu conduit les âmes qu'il destine à une grande sainteté.

Voici comment elle raconte elle-même la cessation de ses épreuves. « Un soir que je me promenais par obéissance dans une allée du jardin, très-intimement unie à Dieu, je me sentis fortement pressée de m'arrêter pour lui demander pardon du fond de mon cœur et lui faire une nouvelle promesse de fidélité. Au même instant toutes mes croix et mes peines in-

térieures s'évanouissent. J'étais comme si je n'avais rien éprouvé de tout cela, sentant même un grand accroissement de paix intérieure. »

Toutes les âmes que Dieu a élevées à une haute sainteté ont passé par ces alternatives de consolation et de peines intérieures, de joies et de douleurs. Ce sont comme des jours et des nuits, des printemps agréables et des hivers rigoureux, des travaux pénibles et des moments de repos qui se succèdent, en attendant la bienheureuse éternité où brille un jour sans déclin, où le printemps, le repos, la joie le bonheur sans mélanges ne finiront jamais. Les vicissitudes d'ici bas nous font comprendre que nous ne sommes pas dans une demeure stable. Comme rien de ce qui nous arrive n'est durable, rien ne doit nous attacher ni nous décourager. La rapidité avec laquelle nous voyons disparaître la jeunesse, la santé, souvent la fortune et la vie elle-même, nous procure un haut et salutaire enseignement ; mais rien n'éclaire et ne fortifie les âmes, surtout celles des saints, comme les croix.

« Dans toutes mes croix, dit la Mère Marie, je reconnais le grand amour que Notre-Seigneur me porte ; je vois combien elles me sont utiles et à quel point je dois les chérir : car c'est par ce moyen que ce divin Sauveur me fait connaître ce qu'il y a en moi de défectueux et de contraire à son amour. C'est le profit que j'en retire, comme aussi de mourir à mes sentiments et de me défaire à quelque prix que ce soit de tout ce qui peut me retarder dans ma course. Quand je vois ma nature mortifiée et privée de ce qu'elle aime, c'est alors que mon âme est satisfaite. Je prie de nouveau Notre-Seigneur de me traiter avec rigueur, et de m'amener à n'avoir de vie et de sentiments que pour lui. Je vois si bien alors la nécessité de ce détachement et l'impossibilité d'y arriver par une autre voie que celle de la croix, que si l'on me donnait à choisir,

ou les plus grandes consolations spirituelles, ou toutes les croix qui ont pesé sur moi, je prendrais celles-ci avec amour, bien qu'elles aient été très-nombreuses et tellement amères qu'il m'a été impossible de faire connaître la millième partie de cette amertume, faute d'expressions pour rendre ma pensée.»

Quatrième Article.

Les personnes du monde, presque toujours occupées des pensées de la terre, ne connaissent guère l'action de Dieu sur les âmes. Elles ne sont pas sans éprouver de temps à autre certaines touches de la grâce, mais comme elles y font peu d'attention, ces impressions sont vite effacées, oubliées même, et elles demeurent sans résultat. De là une persuasion qu'il en est ainsi pour tout le monde, et que l'action de la divine Providence est toujours insensible et inaperçue. Il y a en cela une grande erreur. De même que les rois de la terre ont des confidents secrets auxquels ils communiquent leurs pensées, des hommes qu'ils initient à leurs projet et qu'ils préparent pour en faire des instruments dans l'exécution de leurs entreprises, de même Dieu se découvre à certaines âmes d'élite et il leur fait connaître les desseins de sa miséricordieuse sagesse à leur égard. C'est ce qui nous explique la vision suivante que raconte la Mère Marie de l'Incarnation.

“ Une nuit, après un entretien familier que j'avais eu avec Notre-Seigneur, je me trouvai dans un songe avec une dame séculière ; la prenant par la main je l'emmenais avec moi à grands pas et avec bien de la fatigue, parce que nous trouvions des obstacles très-difficiles qui s'opposaient à notre passage et nous empêchaient d'aller où nous voulions arriver, sans connaître toutefois ni ce lieu ni le chemin qui y conduisait.

Je franchissais pourtant tous ces obstacles. Tirant après moi cette bonne dame, et nous arrivâmes à une belle place, à l'entrée de laquelle se trouvait un homme vêtu de blanc, avec les dehors sous lesquels on représente ordinairement les Apôtres. Sans parler il me fit comprendre que c'était là le lieu où nous devions aller. Ce lieu était ravissant, le pavé ressemblait à du marbre blanc ou de l'albâtre, cimenté d'un beau rouge. En avançant, je vis à gauche une petite église de marbre blanc, d'une belle architecture, et dans une espèce de siège placé sur la façade de cette église, la sainte Vierge tenant son petit Jésus entre ses bras. On apercevait de là une vaste contrée pleine de montagnes et de vallées, où tout était couvert de brouillards épais, excepté une petite maison qui était l'église de ce pays.

La sainte Vierge qui parut d'abord aussi insensible que le marbre sur lequel elle était assise, regardait ce pays aussi digne de compassion qu'il était propre à inspirer l'effroi. Emportée par un élan d'amour, je courus vers cette divine Mère, étendant les bras vers elle et ayant tout à la fois le désir et l'espérance d'obtenir quelque grâce. Elle regarda son béni enfant; il me semblait que, sans parler, elle lui communiquait quelque chose d'important, qu'elle lui parlait de ce pays et de moi, et qu'elle avait quelque dessein à mon sujet. Voyant qu'elle parlait de moi, mon cœur s'enflammait de plus en plus; alors elle me baisa par trois fois. À ce moment, mon âme ressentit je ne sais quoi de divin qui la mit dans une paix et un bonheur inexprimables. La beauté de cette divine Mère était si ravissante, que l'impression qu'elle fit sur moi ne s'est jamais affaiblie. Je me réveillai de mon sommeil, qui était fort léger, et j'étais si transportée par l'effet des délicieuses caresses de mon auguste Mère, qu'il s'en fallut peu que je ne courusse par le monastère pour le dire à chacune de nos Mères et de nos Sœurs.

“ Je ne savais point alors pourquoi j'éprouvais tout cela. Je n'avais nulle idée ni de cette grande contrée que j'avais vue, ni du lieu où m'avait introduite celui qui paraissait en être le gardien. J'ignorais pourquoi la Sainte Vierge m'avait accordé de si douces marques de tendresse. Toutes ces choses étaient pour moi un mystère incompréhensible, parce qu'il n'y eut pas une parole dite. Mais ce que je ne pouvais comprendre alors me devint très-clair dans la suite.

“ Voici d'abord l'effet que produisirent en mon âme les baisers de la Sainte Vierge. J'avais toujours eu depuis ma première enfance une inclination pour travailler au salut des âmes, et ce fut là ce qui me porta plus tard à entrer dans l'Ordre des Urselines. Bien que cette disposition ait toujours fait des progrès en moi, il n'y avait pourtant rien en cela que ne puisse éprouver toute personne pieuse qui considère le travail du salut des âmes comme un moyen de procurer la gloire de Dieu ; mais après les baisers de la sainte vierge et par suite de l'onction qu'ils laissèrent dans mon âme, ce zèle s'accrut de manière à mettre mon esprit comme hors de moi. Il volait partout le monde pour chercher les âmes rachetés du sang du Fils de Dieu ; il accompagnait partout les ouvriers évangéliques auxquels je me joignais pour les aider à sauver ces âmes abandonnées. A cette effet, je parlais avec hardiesse au Père céleste pour toucher sa miséricorde ”

La Mère Marie était alors chargée de l'instruction des novices et elle s'aquittait de cette employe avec de tels fruits de grâce et de bénédiction que les religieuses qu'elles forma aux vertus de leurs saint état firent des progrès étonnants et furent à leur tour des objets d'admiration : c'est qu'elle se donnait tout entière à son emploi. Cependant, quelque chose lui disait sans cesse qu'elle était destinée à une autre œuvre.

“ Dès mon entrée aux Ursulines, dit-elle, j'eus le pressentiment que la divine bonté me mettait en cette sainte maison comme en dépôt et en un lieu de refuge en attendant qu'elle disposât de moi pour d'autres desseins. Je rejetais cette pensée dans la crainte que ce ne fût un piège du démon, mais elle me revenait sans cesses. ”

Nous voyons là deux caractères qui rendent l'action de la grâce incontestable et font que l'illusion est impossible :

1o. La Mère Marie se défie de l'idée qui lui vient que Dieu a des vues extraordinaires sur elle ; tandis que les âmes qui sont le jouet de leur orgueil et de la tentation, se complaisent dans des imaginations de ce genre et ne peuvent consentir à révoquer en doute le moins du monde leur prétendue destinée à de grandes choses. Si le confesseur ou les supérieurs n'entrent pas dans leurs vues, elles se persuadent que le moment n'est pas venu et que Dieu leur enverra d'autres personnes plus éclairées. En attendant, elles croient faire acte de grande vertu en se résignant à être conduites par des guides qui manquent de lumières.

2o. Quand on est ainsi le jouet de l'illusion et de l'orgueil, on montre ou au moins on éprouve du dédain pour les devoirs ordinaires de sa position ; on a hâte de voir arriver le moment où Dieu nous emploiera pour des choses d'éclat. La Mère Marie au contraire se livrait aux fonctions qui lui étaient confiées, comme si elle n'eût jamais dû en avoir d'autres sur la terre.

Cela n'empêchait pas que la grâce fît croître en elle de jour en jour l'esprit apostolique qui devait avoir bientôt de si admirables résultats. On en peut juger par ces paroles toutes brûlantes d'un zèle dont Dieu seul peut embrâser les âmes.

“ Mon corps était dans notre monastère ; mais mon esprit qui était lié à celui de Jésus-Christ, n'y pou-

vait demeurer enfermé. Il se sentait transporté dans les Indes, au Japon, en Amérique, en Orient, en Occident, dans les parties septentrionales les plus inaccessibles, en un mot partout où il y avait des âmes raisonnables. Sachant avec une entière certitude, d'un côté, que ces âmes appartenaient à Jésus Christ qui les avait rachetées de son sang précieux, de l'autre qu'elles étaient sous l'empire des démons, j'éprouvais un sentiment de jalousie, je n'en pouvais plus, je languissais, j'embrassais toutes ces pauvres âmes, je les tenais sur mon sein : je les présentais au Père Éternel en lui disant qu'il était temps de faire justice à mon Époux, qu'il devait se souvenir de sa promesse de lui donner toutes les nations en héritage. J'ajoutais que ce divin Fils avait satisfait par l'effusion de son sang pour tous les péchés des hommes et que quoiqu'il fût mort pour tous, tous ne vivaient pas encore ; qu'il s'en fallait de toutes les âmes que je lui présentais, et que je les lui demandais toutes pour Jésus Christ, à qui elles appartenaient de droit. L'Esprit de grâce qui s'était emparé de moi m'inspirait cette hardiesse et cette familiarité avec Dieu, de manière que rien ne m'arrêtait : O Père, que tardez-vous, puisqu'il y a si longtemps que mon bien-aimé a répandu son sang ? Je prie pour les intérêts de mon Époux ; vous lui avez promis toutes les nations, vous tiendrez votre parole.

Je voyais la justice de mon côté et l'Esprit qui s'était emparé de moi me le faisait voir et me faisait dire au Père Éternel : " Il est juste que mon Époux soit le Maître. J'en sais assez pour le faire connaître à toutes les nations ; donnez-moi une voix assez puissante pour retentir jusqu'aux extrémités de la terre et dire au monde entier que mon divin Époux est digne de régner et d'être aimé de tous les cœurs. Puis, me repliant sur moi-même, je me trouvais en esprit parmi des multitudes d'âmes qui ne connaissant pas mon Époux ne lui rendaient pas leurs hommages ;

mais je remplissais ce devoir à leur place ; je les étreignais et les plongeais dans le sang de cet adorable Seigneur et Maître. Pendant ce temps, je ne perdais pas de vue le Père Eternel à qui je parlais en faveur de son Fils comme si j'eusse été son avocate chargée de lui faire rendre son héritage."

Tous ces flots de la grâce qui excitaient comme une tempête de zèle et d'amour dans cette âme ardente nous font connaître que l'Esprit Saint s'emparait d'elle pour la préparer à l'œuvre apostolique du Canada, comme il s'empara des Apôtres pour les préparer à évangéliser le monde. C'était comme la Pentecôte de la Mère Marie de l'Incarnation, et nous allons voir quels en furent les fruits.

Chronique.

Le diocèse des Trois-Rivières vient de voir descendre dans la tombe un de ses prêtres les plus distingués. M. l'abbé Maurault, curé de Pierreville, est décédé le cinq du présent, âgé seulement de cinquante et un ans. Il emporte avec lui les plus profonds regrets de ses ouailles et de tous ceux qui ont eu des rapports intimes avec lui. Ecclésiastique pieux autant qu'éclairé, il ne sut jamais mettre de bornes à l'activité de son zèle. Les sauvages Abénakis dont il nous a laissé une intéressante histoire, pleurent amèrement la perte d'un père qui, pour subvenir à leurs besoins spirituels, s'imposa de grands sacrifices pour apprendre leur langue.

La sépulture a eu lieu le sept, au milieu d'un nombreux concours de confrères, de ses paroissiens et de ceux des paroisses environnantes. D'un âge encore peu avancé, il avait cependant parcouru une longue carrière, en coulant des jours pleins de mérites. Comme le divin Pasteur des âmes, le modèle de tous les prêtres, *il a passé en faisant le bien.*

Nous assistions, mercredi dernier, le 6 du courant, à la distribution des prix du Collège de l'Assomption, en compagnie d'un grand nombre, de confrères et d'une foule considérable de citoyens de la paroisse et des localités environnantes. Divers discours qui ont été prononcés, quatre pièces dramatiques qui ont été jouées, ont fort intéressé l'assistance et ont donné une idée des efforts que font les directeurs de cette maison, pour faire progresser leurs élèves dans l'art oratoire.

Mais ce qui nous a intéressé par dessus tout, et ce qui a pu nous donner une idée de la capacité des élèves, c'est une séance académique, pendant laquelle quatre discours, aussi bien composés que bien débités, sur les quatre principales époques du christianisme, ont attiré la plus profonde attention des spectateurs et enlevé leurs applaudissements.

Que cette Institution persévère dans la voie où elle est entrée, et elle aura bien mérité de son pays.

Dans notre dernier numéro que nous avons rempli complètement d'une chronique sombre et lugubre, nous faisons appel à la charité de nos compatriotes en faveur de cinq cents familles qu'un incendie désastreux a complètement ruinées. Nous ajoutons à notre lamentable récit cette réflexion : Dieu frappe quelquefois une partie d'une population pour réveiller l'esprit de charité chez ceux qu'il épargne. Si, dans le désastre du Saguenay, la providence a frappé les uns pour attendrir le cœur des autres, elle a atteint son but et elle a fait éclater des prodiges de charité. Les cris déchirants que la frayeur et l'épouvante arrachaient à des milliers d'êtres humains poursuivis par des torrents de flammes, et dévorés ensuite par la faim, ont retentis jusqu'aux extrémités les plus éloignées de la province de Québec, et ont trouvé de l'écho dans tous les cœurs. Tous nos compatriotes ont senti leur âme se briser, en entendant les clameurs terribles

qui s'élevaient des vastes forêts qui longent le Saguenay, et qui avoisinent le lac St. Jean, et aussitôt on s'est hâté d'ouvrir sa bourse, ses coffres et ses greniers pour secourir une si grande misère.

Aujourd'hui donc, à côté du plus sombre tableau, on peut placer la scène la plus admirable de dévouement et de sacrifices. Voilà deux pages de notre histoire qui seront écrites en gros caractères et que nos descendants ne pourront lire sans verser des larmes bien amères et sans pousser un cri d'admiration, à la vue des prodiges de charité qui se sont opérés, dans cette mémorable et triste circonstance.

Parmi les consolateurs et les bienfaiteurs des malheureux incendiés, il est des personnes et des paroisses dont les noms devraient être écrits en lettre d'or. Tout notre regret est de ne pouvoir faire connaître que ceux qui ont donné avec le plus de libéralité. Beaucoup d'autres devraient être signalés, mais l'espace nous manque.

SOUSCRIPTIONS DE QUELQUES PARTICULIERS :

Price et frères.....	\$4000,00
Chinic et Beaudet.....	300,00
Thibodeau et Thomas.....	200,00
Séminaire de St. Sulpice.....	800,00
Joseph Lewis.....	121,00
J. B. Renaud.....	100,00
Hon. Langevin.....	50,00
Hon. Chauveau.....	40,00
Jos. Hardy.....	98,00
F. Audet et Cie.....	33,00
Gibb, Laird et Cie.....	50,00
C. S. Cherrier (Montréal).....	200,00
Sincennes et McNaughton.....	200,00
C. S. Rodier, junior.....	200,00
J. B. Beaudry.....	100,00
W. Molson.....	100,00
Hudon, Hamelin et Cie.....	100,00
Rolland et fils.....	100,00

Evêché de Montréal.....	50,00
Allar Gilmour.....	200,00
R. R. Dobell.....	500,00
Hamel et frères.....	200,00
Tétu et Garneau.....	200,00
Sir N. Belleau.....	100,00
John Burnstall.....	200,00
John Ross.....	100,00
Benson et Cie.....	50,00
Jos. Shekyn.....	100,00
Jos. Vandry.....	400,00
Ed. Burstall.....	50,00
A. Bergevin.....	57,00
Victor Hudon.....	200,00
J. Pratt et Cie.....	200,00
Compagnie du Richelieu.....	250,00
O. Berthelet.....	100,00
Ch. Coursol.....	100,00
Am. Prévots.....	100,00
Al. Dubord.....	100,00
Théoph. Ledroit.....	104,00
Archevêché de Québec.....	50,00

Les paroisses qui se sont distinguées entre toutes les autres sont à Québec, la Malbaie, la baie St. Paul, Beauport, St. Jean Chrysostôme, Notre Dame de Lévis, Kamouraska, St. Denis, Ste. Anne, Ste. Marie de la Beauce, Rivière Ouelle, etc., etc. A Rimouski, la paroisse des Trois-Pistoles a voulu dépasser ses voisines de toute la tête et sa souscription se monte à \$986.00. A Montréal, Varennes, Vaudreuil, etc., ont donné en argent et en effets, chacune \$400. St. Pie, St. Hyacinthe, a élevé sa souscription à \$560.00. Beaucoup d'autres localités devraient être signalées, mais nous regrettons de dire que nous avons égaré les listes de souscription que nous ont fourni quelques journaux et que nous ne pouvons suppléer à cette perte qu'en recourant à notre mémoire assez ingrate. Ainsi donc, que les paroisses

que nous passons sous silence et qui auraient dû être des premières dans la liste que nous donnons, ne nous en savent pas mauvais gré.

Les élèves de plusieurs de nos couvents et de quelques uns de nos collèges, ont fait preuve d'un grand esprit de sacrifice, en offrant leurs prix aux malheureuses victimes du lac St. Jean et du Saguenay.

La conduite des RR. MM. Racine, V. F., Ville-neuve, Hudon, Laliberté, Girard, Constantin, Delage, etc., est au-dessus de tout éloge. Qu'il nous suffise de dire qu'après avoir épuisé les faibles ressources à leur disposition, ils ont consacré leurs nuits comme leurs journées à chercher des moyens d'adoucir les grandes douleurs dont ils étaient les tristes témoins.

Si la plupart de nos compatriotes se sont rendus dignes de l'admiration de tous ceux qui apprendront leur générosité, que ne mérite pas la conduite d'un cultivateur du Saguenay, nommé Protais Guay ! Ce brave colon, ayant eu le bonheur de voir sa propriété échapper à la conflagration et ayant 150 minots de blé dans son hangar, fit annoncer qu'il distribuerait ce grain à tous ceux dont la semence avait été ruinée par les flammes. Il ne mit aucune condition à ce don généreux ; il dit seulement : si le gouvernement ou la charité publique vous viennent en aide ; alors et alors seulement, vous me payerez ce blé au prix ordinaire, si vous ne recevez aucun secours, ou qu'un secours disproportionné à vos pertes, vous me donnerez ce que vous pourrez et quand vous le pourrez.

Ce brave et généreux colon est établi au Saguenay depuis une quinzaine d'années. Quand il y arriva avec sa famille, il était pauvre, aujourd'hui c'est le plus riche propriétaire de ce district. Aussi, quel excellent usage ne fait-il pas de ses revenus !

Nous serions inexcusable de ne pas aussi signaler

e don généreux fait par l'Hon Thomas McGreevy. Il a envoyé, à ses frais, deux cents barils de farine aux incendiés.

Puisse le ciel bénir d'abord ceux qui ont souffert; et leur rendre tout ce que l'élément destructeur leur a enlevé, aussi ceux qui ont offert leurs habits, leurs grains et leur pain pour soulager cette grande détresse.

Disons maintenant un mot de l'auguste assemblée du Vatican. Le concile, malgré tous les obstacles qui se sont réunis sur sa route pour retarder sa marche, a déjà tenu trois sessions publiques et solennelles et s'est réuni en congrégation générale soixante et seize fois. Dans une de ses dernières congrégations, il a terminé ses discussions sur les quatre chapitres du schéma de l'Infaillibilité du Souverain Pontife; de sorte que nous pouvons attendre, pour un avenir prochain, une quatrième session où sera proclamé le dogme de la Primauté et de l'Inénarrance du cléf visible de l'Église, quand il définit *ex cathedra*, une vérité de foi ou qu'il se prononce sur la moralité d'un acte ou d'un livre, &c. Le jour où cette prérogative du successeur de St. Pierre sera proclamée vérité de foi, l'Église du Canada ne sera pas la dernière à faire entendre ses cantiques de joie, ses chants de triomphe, et à orner ses temples avec la plus grande magnificence. On verra se renouveler au milieu de nous, ces pieuses démonstrations, ces élans de la foi, ces transports de l'amour divin qui ne savent comment se produire au dehors et qui ne croient jamais faire assez pour témoigner les sentiments qui les animent.

Le 16 Juin dernier, notre Sainte Père le Pape, Pie XI, est entré dans la vingt-cinquième année de son pontificat: Il compte aujourd'hui cinquante et un ans de sacerdoce, quarante trois ans d'épiscopat, vingt cinq de papauté! Quelle magnifique couronne! Et malgré son âge avancé de soixante dix huit ans, il est encore plein de force et de vigueur et supporte,

tous les jours, des fatigues qui suffiraient pour accabler un homme jeune et robuste.

Jamais les étrangers n'ont afflués à Rome comme depuis le commencement du pontificat de ce pape aux prodiges, jamais les audiences n'ont été plus nombreuses que depuis l'ouverture de l'auguste assemblée du Vatican. Tous les jours, Pie IX. reçoit des centaines de visiteurs attirés par la piété, ou par le désir de contempler cette figure vénérable, ce pontife qui remplit le monde de l'éclat de ses vertus. Tous veulent le voir, l'entendre, baiser son pied ou sa main; et tous se retirent remplis d'admiration, les larmes aux yeux, et bénissant le seigneur de leur avoir accordé la faveur d'une audience.

Pour donner une idée de ces réceptions, nous allons rapporter, d'après le *Bulletin du Concile*, par le père Ramière, ce qui s'est passé dans une audience donnée par le St. Père, aux pèlerins français, le 16 avril dernier.

“Le Saint Père a bien voulu recevoir aujourd'hui cents français qui avaient sollicité cette faveur.

“Dès qu'il a paru, un cri de joie et d'amour est sorti de toutes les poitrines; on se pressait sur son passage, et les gardes suisses avaient quelques peines à se frayer un sentier au milieu de la foule, qu'ils ne contenaient que bien difficilement. Arrivé à son trône, le St. Père, en attendant que le silence se fit, promenait son regard attendri sur ses enfants de la France, qui lui témoignaient tant de filiale attention. Ce regard, à lui seul, était plus éloquent qu'aucune parole humaine; et les spectateurs le comprenaient si bien, qu'ils ne pouvaient se défendre de jeter des cris d'admiration et de bonheur. Enfin, le St. Père voyant qu'il ne gagnait rien à attendre que les rumeurs cessassent, a élevé la voix et a dit : “Mais, mes enfants, si vous voulez que je parle, il faut vous taire!” Puis, il a mis le doigt sur la bouche. Un rire universel a accueilli cette aimable plaisanterie.

Après s'être recueilli un instant, le St. Père a adressé ses paroles à l'assistance : " Mes enfants, j'ai l'habitude de dire, en pareilles circonstances, à ceux qui viennent me visiter, une parole qui leur soit un souvenir de leur visite en même temps qu'une consolation pour les jours mauvais de la vie. Je la prends ordinairement dans la Ste. Ecriture, et aujourd'hui, je la trouve dans le récit de la Passion. Cette parole, la voici : *Consummatum est* ; c'est une de celles qui sont entrées le plus profondément dans mon âme, et je voudrais que vous la méditassiez souvent.

Vous avez assisté pendant la sainte semaine, au spectacle déchirant des souffrances de l'Homme-Dieu. Au moment de rendre son dernier soupir, sur la croix il s'écrie : *Consummatum est*. Que signifie cette parole, et que voulait dire par là notre Seigneur ? Il voulait dire que tout ce que les prophètes avaient annoncé s'était accompli en lui ; que toutes les figures de l'Ancien Testament s'étaient évanouies devant la réalité du fils de Dieu fait homme, mais voici surtout ce que le fils de Dieu voulait dire et ce qui me touche d'avantage :

" L'œuvre de la rédemption du genre humain pour lequel j'étais descendu sur la terre, est maintenant achevée. *Consummatum est*. J'ai montré aux hommes toute la force de mon amour, en me laissant attacher, pour les sauver, sur ce gibet infâme : *Consummatum est, tout est consommé* ". Quelles paroles que celles là, mes enfants ! nous devrions pouvoir la prononcer à la fin de notre carrière, et même à la fin de chacune de nos journées : Tout est consommé, c'est-à-dire, j'ai fait l'œuvre de Dieu, j'ai rempli ma tâche j'ai fait mon devoir. Si Dieu vous appelait en ce moment devant son tribunal redoutable, pourriez vous la prononcer en toute sécurité, la main sur la conscience ? Pourrai-je la dire moi-même ?

“ Est-ce que je suis un vrai représentant de Jésus-Christ ? Est-ce que je fais tout ce que je puis ; pour défendre contre les ennemis de l’Eglise, les droits sacrés de la morale et de la vérité ? Toutefois, mes enfants, j’espère beaucoup de la divine miséricorde, et j’ai la confiance qu’un jour, elle m’ouvrira les portes de son paradis. (Plusieurs voix : oh ! oui, oui.

“ Mères chrétiennes, dites moi, avez-vous appris le nom de Dieu à vos enfants, ou tout autre nom ? Avez-vous pris leur petite main droite pour la porter au front, à la poitrine, aux épaules ?

“ Et vous, jeunes hommes, êtes-vous aujourd’hui de vrais chrétiens, des chrétiens à convictions inébranlables, des chrétiens pratiquants ? Allons, il faut que nous puissions tous, à notre dernier soupir, prononcer la grande parole du Christ sur la croix : *Consummatum est.* ”

Le St. Père était très ému ; ses yeux laissaient tomber des larmes. Sa voix était toute pleine de compassion et de tendresse pour les âmes.

En commentant ces paroles, “ *et inclinatoscapite* ” où il a découvert une leçon d’humanité, le Saint Père s’est élevé avec énergie contre l’orgueil du monde. “ Savez-vous, mes enfants, qu’elle est aujourd’hui la passion qui perd l’humanité. C’est l’orgueil ; tout le monde veut donner son avis, son opinion ; on ne veut plus se soumettre au chef de l’Eglise, au représentant de Jésus-Christ ; on n’est pas obéissant. ”

A la fin de l’allocution, le saint Père a béni la foule émue et attendrie ; mais à peine les dernières paroles de la bénédiction étaient-elles prononcées, que les cris de vive Pie IX, mille et mille fois répétés, sont partis de tous les points de la salle. Les acclamations les plus enthousiastes l’ont suivi jusqu’à la porte, et les plus accentuées étaient celles de : Vive le Pape infallible.

“ Pie IX avait à peine quitté la salle, que son fau-

teuil est devenu l'objet de la vénération universelle. On baisait avec amour les endroits que ses mains avaient touchés ; et de grands messieurs et de grandes dames, n'avaient pas honte de râcler les tapis du trône pour recueillir la poussière qui était tombée de ses sandales blanches.

Apprenons à juger de toutes les audiences par celle-ci, et tâchons de nous faire une idée du respect, de la vénération même que les catholiques qui vont à Rome et bon nombre de protestants professent pour l'immortel Pontife qui est assis sur la chair de St. Pierre.

Quant à nous, qui n'avons pas l'avantage de l'approcher, témoignons-lui notre respect par notre soumission à toutes les lois de l'Eglise, notre amour et notre dévouement, en lui consacrant au moins, une faible partie de nos revenus et en continuant d'envoyer de nos fils pour protéger son trône.

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

PETIT A PETIT L'OISEAU FAIT SON NID.

M. le Curé.—Mes bons amis, dans nos derniers entretiens, nous avons parlé d'un sujet qui a pu vous paraître peu agricole, le *luxé* ; mais si on veut se donner la peine d'y réfléchir, on verra que cette plaie est le plus grand ennemi que l'agriculture a à craindre. Oui, tant que le luxe marchera la tête haute parmi nous, tant qu'il se réservera une si large part dans nos revenus, nous aurons beau travailler du matin au soir, chercher les meilleurs moyens de faire produire à nos champs de bons ren-

dements, nous n'arriverons jamais à une prospérité stable et durable ; car, à part les malheurs et les accidents qu'attire sur un peuple cet amour des parures et des frivolités mondaines, les dépenses excessives qu'il entraîne lui enlèvent la plus belle part de ses revenus et tarissent les sources de la richesse et de l'aisance.

Jé le sais, cette vérité est une de celles que l'on entend qu'avec répugnance, et que l'on ne se rend à son évidence que lorsque l'on est descendu trop avant dans l'abyme, pour pouvoir remonter sur ses bords.

Les habitants.—Monsieur le curé, les réflexions que vous venez de faire, nous démontre de plus en plus que vous avez une grande connaissance du cœur humain, et que vous savez, à n'en pouvoir douter, que l'amour-propre, l'orgueil et ses dépendances sont les derniers lots que l'on consent à sacrifier, lors même qu'il s'agit d'échapper à une ruine complète. Mais, Monsieur le curé, comme nous en avons déjà pris l'engagement, nous voulons, en retour du bien que vous nous faites, des services que vous nous rendez, vous offrir un vrai sujet de consolation en vous apprenant que nous, vos auditeurs, que nos familles, sommes tous disposés à faire le sacrifice de tout ce qui tient aux luxe et aux vaines parures, que nous nous habillerons avec la plus grande simplicité, et que nous sommes décidés à nous vêtir, comme on dit, avec l'étoffe du pays.

M. le Curé.—Je bénis la Divine Providence des heureuses dispositions qu'elle a mises dans vos cœurs, et j'espère qu'à l'avenir vous accepterez avec autant de bienveillance, les conseils qui me restent à vous donner.

Ce soir, nous allons nous occuper d'un sujet qui, je crois, vous intéressera hautement : vous avez souvent entendu répéter ce proverbe : *Petit à petit, l'oiseau fait son nid.* Cette petite phrase est pleine d'en-

seignements, et si vous vous donnez la peine de la méditer, elle vous guidera sûrement dans les conseils que vous devez donner à vos enfants et dans la conduite que vous devez tenir, quand il s'agit d'assurer votre avenir. C'est un tout petit être qui va être notre précepteur, un petit oiseau. Regardons-le attentivement non pour satisfaire une vaine et pué- rile curiosité ; mais pour apprendre de lui une des vertus qui réjouissent le plus le regard de Dieu : *La persévérance infatigable du père de famille et du chrétien.*

D'abord, vous remarquerez que pour se mettre à l'œuvre, l'oiseau n'attend pas la naissance de sa famille. Dès que le printemps a réveillé son infail- lible instinct, il commence aussitôt à établir son nid, soit sur le faite d'un grand arbre, soit dans l'ouverture d'un vieux mur, soit dans les blés, soit parmi les ro- seaux du rivage. Il sait que la Providence a répandu dans les campagnes les matériaux de sa petite de- meure, et que les granges, les bois, les prairies lui gardent ce petit brin de paille, de mousse, et d'herbe desséchée, qui lui serviront à faire de sa demeure un véritable palais. Il sait que comme architecte et ma- çon tout ensemble de sa demeure, il lui faudra, pour l'achever, d'innombrables voyages ; mais cela ne le décourage nullement.

La meilleure leçon à tirer de l'exemple que nous donne cet oiseau, est que *rien de bon ne se fait vite.* — Comme le nid de l'oiseau, le nid de votre famille ne sera solide et béni de Dieu que s'il est le résultat de votre travail de chaque jour. L'oiseau qui lésinerait sur la *matière première*, comme on dit, ou sur la *main-d'œuvre*, qui voudrait s'épargner quelques voya- ges, ferait une triste besogne, sa fragile construc- tion serait bien vite ruinée par le moindre accident.

Vous aussi, mes bons amis, ne vous imaginez pas, quelle que soit votre intelligence et votre assuidité au travail, que vous puissiez tout d'un coup, je ne

dis pas faire fortune, mais acquérir seulement une modeste aisance. Si cela est arrivé, et si quelques uns naissent riches et semblent n'avoir pas besoin de travailler pour vivre, ce sont là des exceptions sur lesquelles il ne faut pas compter.

Comme l'oiseau, vous ne sauriez vous y prendre trop tôt. Et voilà ce que vous devez inculquer dans l'esprit de vos enfants. Dites leur qu'avant d'avoir femme et enfants à nourrir, à vêtir, qu'ils pensent sérieusement à l'avenir prochain où ces charges leur arriveront, qu'ils sont dans le meilleur moment de leur vie pour économiser. Qu'ils ne négligent aucuns moyens de préparer à l'avance le nid de leur famille à venir. Qu'ils jettent le fondement de leur bonheur, en se garantissant d'avance, autant que le permet la prévoyance humaine, contre la misère, les dépenses extraordinaires que la maladie, les accidents, les mauvaises récoltes peuvent occasionner.

Ce que votre fils aura fait, étant garçon, qu'il le continue, lorsqu'il aura femme et enfants. Dites lui encore que Dieu bénit toujours les ménages où règne une sage et persévérante économie. Mais quand je parle d'économie, comme je vous l'ai déjà dit dans un de nos précédents entretiens, je ne prétends pas exalter cette économie qui aurait pour premier résultat d'enlever à l'indigent l'obole qui lui est si légitimement dû ; mais cette économie chrétienne, sœur de la charité, qui ne prend jamais sur la part du pauvre ; cette économie, non seulement permise, mais encore ordonnée, et qui met de côté, afin de pouvoir soulager dans leur vieillesse, dans leurs maladies ou leurs autres épreuves, ceux dont Dieu nous a particulièrement confié le soin : un père, une mère, de jeunes frères ou sœurs, une femme, ses enfants, des orphelins, etc.

Les habitants.—Monsieur le Curé, nous sommes de plus en plus étonnés de voir comme vous savez profiter de tout, nous n'aurions jamais pensé, nous,

qu'un petit animal privé de raison, pût nous donner de si belles et si bonnes leçons. Il faut vraiment avoir de l'esprit plein sa tête pour trouver tout cela.

M. le curé.—Mes bons amis, le premier prêtre venu pourrait vous dire tout ce que vous venez d'entendre et bien d'autres choses encore. Tenez, votre compliment me donne l'occasion de vous faire part d'une remarque qu'il m'a été donné de faire dernièrement. Je me trouvais dans une réunion de vénérables confrères ; après avoir conversé avec eux sur différents sujets, même sur l'agriculture et l'économie domestique, je me suis séparé d'eux intimement convaincu, que tous, ils pourraient vous donner des entretiens et plus utiles et plus profitables que ceux que je vous donne. Votre compliment ne peut donc que m'humilier. Mais continuons.

Les habitants.—Monsieur le curé, nous savons que notre clergé est à la hauteur de sa mission, qu'il sait mieux que nous, tout ce qui nous convient ; mais le mérite des uns ne détruit pas celui que nous vous reconnaissons.

M. le curé.—Je vous ai dit que l'économie chrétienne est sœur de la Charité : à ce propos je vais vous faire des réflexions qui vont probablement vous étonner,

Votre but, mes bons amis, en travaillant comme vous le faites, en améliorant vos terres, est surtout d'assurer à vos enfants un bon héritage ; vous voulez doter vos filles, vous voulez établir vos garçons sur des terres, enfin, le but de tous vos efforts est de leur procurer un avenir prospère. Ce but est excellent et mérite tous nos éloges. Mais savez vous que souvent on manque ce but parce que l'on prend des moyens que l'on croit devoir nous y conduire, mais qui nous en éloignent. Éclaircissons ceci par un exemple. Voici un habitant qui est déjà à l'aise, mais l'aisance ne lui suffit pas, il veut devenir riche ; pour cela il travaille, il travaille le jour et la nuit. Ce n'est pas tout, à mesure que ses revenus augmen-

tent, il *serre de plus en plus la poigne*. Quand il était dans l'aisance, il donnait l'aumône, il secourait la misère ; avec la richesse, son cœur s'est endurci, il est devenu d'airain ; les souffrances d'autrui ne le touchent plus, il ne veut plus donner un seul sou pour les soulager. Cet avare devient riche, il est même en face d'une fortune. Il a deux, trois fils, une fille unique. En passant devant la demeure de cet avare, on vous entend dire : Ah ! voilà des enfants riches ! qu'ils ont de la chance ; ils pourront vivre les bras croisés !

Comme vous vous trompez grossièrement ! Ces enfants pourront peut-être vivre les bras croisés, mais leurs descendants, comment vivront-ils ? Cette grande fortune ne passera pas à la troisième génération ou au moins, elle n'ira pas au delà ! Cette maison qui vous paraît si bien fondée, est bâtie sur le sable, elle s'écroulera au premier instant, et les *heureux* propriétaires qui l'habitent, seront lancés sur le chemin public. Jetez un coup d'œil sur les enfants de ceux qui ont autrefois ramassé de grandes fortunes, au milieu de nous ; vous en rencontrez un grand nombre parmi les journaliers, les pauvres et les mendiants ? Quelle est la première cause de ce revers de fortune ? Le père, la mère de ces enfants ont épuisé leurs forces pour laisser de l'or à leurs descendants, mais cet or s'est changé en une vile poussière, parcequ'ils ont refusé d'accorder à l'indigent la part légitime qui lui revenait.

Voulez-vous savoir le secret d'assurer votre propriété à vos enfants ? Le voici : Après leur avoir donné une éducation chrétienne, leur avoir inspiré l'amour du travail, l'horreur de la paresse et des mauvaises compagnies, si vous voulez que vos enfants conservent et augmentent votre patrimoine, *donnez*, Oui, *donnez* avec discernement, sans doute, mais *donnez* avec libéralité, donnez aux pauvres qui vivent au milieu de vous, donnez aux institutions de charité,

donnez pour les réparations et la bâtisse de vos temples, donnez pour toutes les bonnes œuvres qui se présentent, donnez pour la colonisation, pour l'établissement de nos forêts, donnez pour la propagation de la foi, pour la Ste. Enfance, donnez pour l'entretien de nos jeunes et généreux compatriotes qui vont faire l'offrande de leurs bras à l'Auguste Pie IX, donnez encore et surtout pour le denier de St. Pierre. Ces aumônes affermiront votre maison, elles la rendront inébranlable et capable de résister aux plus fortes tempêtes.

Mais pouvez-vous douter un instant de ce que je viens de vous dire, et ignorez-vous que la plus forte garantie, que vous puissiez donner à vos enfants de la légitimité de votre fortune, c'est lorsqu'elle est appuyée sur l'aumône et les bonnes œuvres ? Mais Dieu ne s'est-il pas exprimé clairement sur ce sujet, en mille endroits de l'Écriture Sainte ? N'a-t-il pas dit : *Donnez, donnez, donnez à mon fils dans la personne du pauvre, dans la personne de la sœur de charité, &c, et je vous rendrai au centuple tout ce que vous aurez donné !*

Tenez, voici un fait qui est à ma connaissance et qui confirme ce que je viens d'annoncer. Dans une paroisse où se trouve un couvent de sœurs de charité, un habitant les voyait d'abord d'un mauvais œil et ne voulait rien leur donner, lorsqu'elles demandaient pour le soutien des orphelins qu'on leur confie. Ce cultivateur était ce qu'on appelle ordinairement malheureux, tout lui venait mal. Ses animaux mouraient, ses récoltes ne réussissaient pas ; de plus, la paix était loin de régner dans la famille. Un jour, cet homme, après une maladie de quelques jours, eut cette bonne pensée : Si j'étais plus poli et plus généreux envers des religieuses qui renoncent à tous les avantages de la vie, pour se sacrifier au soulagement de leurs semblables, je serais peut-être plus heureux. Depuis lors, cet homme

a été fidèle à suivre cette bonne inspiration, et bien lui en a pris; car tout est changé autour de lui; la paix est entrée dans sa famille, ses animaux sont pleins de vie, ses récoltes sont abondantes, enfin, il est content et heureux, et il serait bien fâché s'il perdait l'occasion de faire d'abondantes aumônes aux *Sœurs des pauvres*.

Les habitants.—Monsieur le curé, c'est donc placer son argent à gros intérêts que de faire l'aumône et des bonnes œuvres?

M. le curé.—Oui, sans doute, et c'est d'autant plus avantageux que celui qui le prête, ne sera pas le seul à retirer ces intérêts, mais que ces enfants, et ses petits enfants, et ses arrières petits fils les percevront à leur tour, tout en bénissant la main qui a placé leur fortune sur un fonds aussi sûr. Ainsi donc, si vous aimez vos enfants, prouvez leur cet amour en mettant leur héritage entre les mains de Celui qui vous l'a accordé à vous même.

Les habitants.—M. le curé, pour vous prouvez que nous avons compris et goûté ce que vous venez de dire, cette automne, au temps de la moisson nous mettrons de côté la treizième gerbe de tout grain, le treizième minot de patates, pour le denier de St. Pierre, les Zouaves et les pauvres. De plus nous ne manquerons pas de donner, chaque semaine, le sou de la propagation de la foi, ainsi que l'aumône pour la Ste. Enfance.

M. le curé.—De mon côté, mes bons amis, je vous donne l'assurance que vos revenus vont s'accroître considérablement et que vos enfants sauront profiter de ce que vous leur donnerez en héritage.

ALOYS ET MARGUERITE.

(Suite.)

“ Aloys est resté ici une dizaine de jours. Est-il né-
“ cessaire de vous dire si nous avons été heureux de
“ nous retrouver ensemble ? Une seule chose tempé-
“ rait notre bonheur, la pensée d'une séparation si
“ prochaine... J'ai fait ma première communion le
“ jour que je vous avais dit, et plusieurs fois déjà,
“ j'ai renouvelé le bonheur de recevoir mon bien-
“ aimé Seigneur. Oh ! qu'il s'est montré bon et ai-
“ mant envers moi ! Aloys et moi nous sommes allés
“ ensemble nous agenouiller à la sainte Table bien-
“ tôt après son arrivée. Pendant son séjour ici, il
“ faisait, chaque matin, près de deux kilomètres,
“ malgré un temps affreux, pour venir m'appeler et
“ m'accompagner à la messe et aux autres offices.

“ Nous sommes allés plusieurs fois à notre cher
“ couvent. Oh ! quelles amies le Sacré Cœur de mon
“ Jésus m'a données-là ! On dirait que nous nous
“ sommes aimées dès l'enfance. Aloys a reçu de la
“ Révérende Mère un livre de méditations, un cru-
“ cifix, des médailles, un chapelet, une relique. Sa
“ première idée, dès qu'il a connu ces Dames, a été
“ que je devais entrer dans leur société et devenir
“ religieuse avec elles. Il faut vous dire que, même
“ étant protestant, j'avais toujours eu un vague désir
“ de me consacrer entièrement au service de Notre-
“ Seigneur ; et ce désir est devenu beaucoup plus
“ fort depuis que je suis catholique. Seulement,
“ Aloys semblait ne pas se douter des obstacles qui
“ vont m'arrêter.

“ Ces dix jours ont passé trop rapides ! La veille
“ de l'embarquement, nous avons participé au ban-
“ quet des Anges, à côté l'un de l'autre. Quels ines-
“ tables moments pour nous deux ! J'espère qu'un

“ jour j’aurai le bonheur de recevoir mon bien-aimé
“ Saigneur des mains de ce cher petit frère. Ne prie-
“ rez-vous pas pour lui, mon Père, afin qu’il devien-
“ ne prêtre, et religieux, et missionnaire ? Il n’a pas
“ lui-même de plus grand désir.

“ Tout-à-coup, un télégramme arrive, pour annon-
“ cer que le navire lève l’ancre ; nous n’eûmes que
“ quelques minutes pour nous dire adieu, et il était
“ parti !... Je ne sais ce que j’ai éprouvé en me re-
“ trouvant seule ! Avant de gagner le large, il m’a
“ écrit un billet, qu’il a fait porter à terre par le pilo-
“ te, pour me dire qu’il allait bien et me donner encore
“ un adieu. Il savait que le moindre mot de lui me
“ ferait plaisir. Une des plus grandes joies qu’il m’a
“ données avant de faire voile, c’est de me laisser
“ entrevoir son amour pour Notre-Dame : vraiment,
“ j’avais honte d’être laissée si loin en arrière, par
“ lui qui connaissait si peu cette divine Mère avant
“ de devenir catholique, tandis que moi, je l’avais ai-
“ mée, d’une certaine façon, depuis si longtemps. Je
“ vous assure, mon Père, que c’était un vrai charme
“ de l’entendre parler d’elle comme de *sa mère*. Je
“ vous en prie, écrivez-lui, si peu que vous le puis-
“ siez : il ne faudrait pas lui laisser perdre un ins-
“ tant de vue la pensée de se faire prêtre et reli-
“ gieux. Par moments, je me prends à craindre que,
“ à présent qu’ils vont être ensemble là-bas, ils ne
“ se trouvent trop bien, et ne laissent le feu sacré se
“ refroidir. Lui-même désire beaucoup recevoir de
“ vos lettres : il m’a parlé de la manière la plus cha-
“ leureuse de tout ce que vous avez fait pour lui, et
“ de son affection pour vous : tout ce que vous lui
“ direz sera donc bienvenu. Surtout, priez pour cette
“ chère âme et pour Timothée. Moi aussi, j’ai grand
“ besoin de vos prières. Mon désir serait de me met-
“ tre en pension dans un couvent ; mais papa n’en-
“ tend pas de cette oreille pour le quart d’heure. Un
“ temps viendra, j’espère, où je serai dans un cou-

“ vent, non plus simplement comme pensionnaire,
“ mais pour y mener la vie religieuse. Je n’ai pas de
“ plus ardent désir, et toutes mes prières se dirigent
“ de ce côté-là. Si Notre-Seigneur le veut, toutes les
“ difficultés s’aplaniront avec le temps : il y a tant
“ de choses qui nous paraissent impossibles et qui
“ ne le sont pas à ses yeux !

“ Je ne laisse pas passer un jour, sans porter reli-
“ gieusement votre souvenir devant notre cher Sei-
“ gneur, et sans le remercier de vous avoir placé
“ sur ma voie pour me montrer la vérité. Quelle im-
“ portance avait pour mon avenir tout ce que nous
“ décidâmes dans ces deux courtes entrevues que
“ j’eus avec vous ! En regardant en arrière, il n’est
“ pas de si petit détail où je ne reconnaisse la divine
“ Providence et la tendresse maternelle avec laquelle
“ tout a été conduit. Comment ne serais-je pas rem-
“ plie de confiance pour l’avenir ?... MARGARET.”

“ Quelques semaines après, Marguerite reçut le
sacrement de Confirmation avec dix-huit autres con-
vertis. Elle vit, pour la première fois, une procession
du Très-Saint-Sacrement dans l’intérieur de l’église,
et elle m’écrivait :

“C’était la première fois que mes yeux con-
“ templaient un pareil spectacle. Je me sentais comme
“ écrasée à la vue de tant de bonté et d’amour de la
“ part de Notre-Seigneur. Je sens de plus en plus
“ combien j’ai lieu d’être reconnaissante de ce qu’il
“ a daigné m’appeler à lui dans sa sainte Eglise, et
“ je rougis de l’aimer si peu. Mais j’espère que je
“ ferai de nouveaux efforts pour le servir de mieux
“ en mieux. Aidez-moi par vos prières ; surtout de-
“ mandez que je puisse enfin devenir religieuse ;
“ plus je vais et plus je soupire après ce bonheur.
“ Hélas ! il faudra peut-être attendre que j’aie vingt-
“ et-un ans, et cela paraît si long d’attendre !..... ”

“ Depuis que cette lettre était écrite, un mois s’é-

“ tait à peine écoulé, et déjà le Cœur du *bien-aimé*
“ *Maitre* ne savait plus résister aux prières de Mar-
“ guerite :

(Sera continué.)

CONDITIONS.

La Gazette des Familles Canadiennes paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à Varennes.

— Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

À Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

À Rimouski, M. l'abbé Gagné, du séminaire de cette localité nous rendra les mêmes services.

AVIS.

UN de nos agents de Montréal, M. PIERRE PICARD, a en mains un riche assortiment D'ORNEMENTS D'EGLISE, DE TABLAUX, DE LIVRES D'ÉCOLE, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix EXCESSIVEMENT RÉDUITS, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter, dans leurs intérêts, son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

15 Juillet, 1870.